

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Rapport de stage- décembre 2005

## **Le Pôle mobile de la bibliothèque municipale de Lyon**

**LUCIDO EL HARRAG Aurélia**

Sous la direction de Marie-Annick Girard  
Responsable du Pôle mobile, Bibliothèque municipale de Lyon

## ***Remerciements***

Je remercie Madame Marie-Annick Girard, responsable du Pôle mobile de la bibliothèque municipale de Lyon, pour sa disponibilité et ses précieux conseils.

Je remercie également l'ensemble du personnel du Pôle mobile pour son accueil chaleureux et l'intérêt qu'il a porté à mon travail.

Je remercie enfin Madame Odile Cramard, chargée de mission à l'ARALD, les agents du SPIP et les bénévoles de l'association « Bibliothèque à domicile » pour toutes leurs informations et explications.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>LE PÔLE MOBILE.....</b>	<b>6</b>
1. DESCRIPTION DU PÔLE MOBILE.....	6
1.1. <i>Sa place au sein de la bibliothèque municipale de Lyon.....</i>	6
1.1.1. La Direction.....	6
1.1.2. La bibliothèque de la Part Dieu .....	6
1.1.3. Les Pôles urbains .....	7
1.1.4. Les Services communs .....	7
1.2. <i>Ses missions et son organisation.....</i>	7
1.2.1. Le bibliobus urbain.....	10
1.2.2. Le bibliobus des collectivités adultes.....	10
1.2.3. Le bibliobus des collectivités jeunesse.....	11
2. LES ENJEUX ACTUELS.....	13
2.1. <i>Rénover l'offre du bibliobus urbain.....</i>	13
2.2. <i>S'adapter aux mutations du réseau .....</i>	14
2.3. <i>Améliorer le fonctionnement du service des collectivités adultes .....</i>	16
<b>MES ACTIVITÉS DE STAGE AU SEIN DU PÔLE MOBILE.....</b>	<b>18</b>
1. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS .....	18
1.1. <i>Réunion des Pôles urbains.....</i>	18
1.2. <i>Préparation du « Printemps des Petits Lecteurs » 2006.....</i>	19
1.3. <i>Réunion du bureau de l'association « Bibliothèque à domicile ».....</i>	20
2. PARTICIPATION AUX TÂCHES COURANTES DU SERVICE.....	22
2.1. <i>Les tournées des bibliobus.....</i>	22
2.2. <i>Les « offices ».....</i>	23
3. PARTICIPATION AUX JOURNÉES DE FORMATION DES ATBCD(ASSISTANTS TECHNIQUES DES BIBLIOTHÈQUES CENTRES DOCUMENTAIRES).....	25
4. ASSOCIATION AU TRAVAIL DU PÔLE MOBILE EN PRISONS.....	26
4.1. <i>Réunion intercommunale sur les prisons .....</i>	26
4.2. <i>Entretien à l'ARALD .....</i>	27

<i>4.3. Intervention dans les bibliothèques des quartiers Saint-Paul et Saint Joseph.....</i>	<i>28</i>
<b><u>CONCLUSION.....</u></b>	<b><u>31</u></b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE.....</u></b>	<b><u>32</u></b>
<b><u>TABLE DES ANNEXES.....</u></b>	<b><u>33</u></b>

## ***Introduction***

Le présent rapport rend compte du stage que j'ai effectué au sein du service Pôle mobile de la bibliothèque municipale de Lyon du 5 septembre au 26 novembre 2005.

Avec 36 276 m<sup>2</sup>, le réseau des bibliothèques de Lyon est le second en France après Paris. Il réunit autour de la bibliothèque centrale de la Part Dieu, quatorze annexes, organisées en cinq pôles urbains et trois bibliobus qui constituent le Pôle mobile. La bibliothèque municipale de Lyon compte parmi les bibliothèques municipales classées en raison du caractère « ancien, rare et précieux » d'une partie de ses fonds patrimoniaux. Elle est aussi pôle associé de la BnF pour l'histoire du livre en collaboration avec le musée de l'imprimerie et pôle associé pour le dépôt légal imprimeur de la région Rhône-Alpes.

Accueillie au sein du Pôle mobile pendant trois mois, j'ai pu participer pleinement à la vie du service et découvrir l'ensemble de l'établissement, en particulier au cours des « Journées des nouveaux arrivants » organisées début novembre par le service de la Communication interne. Plutôt que de rédiger une présentation forcément lacunaire de l'ensemble de la bibliothèque, il m'a semblé plus judicieux de centrer ce travail sur le service dans lequel mon stage s'est déroulé.

Le Pôle mobile est composé de trois bibliobus mais ne constitue qu'un seul service en ce qui concerne les objectifs : aller vers les lecteurs ne disposant pas d'une bibliothèque d'arrondissement, ainsi que vers les lecteurs dits « empêchés » ou « éloignés » de la lecture. Je présenterai, dans un premier temps, le Pôle mobile ainsi que les enjeux auxquels il se trouve actuellement confronté. Je rendrai compte, dans un second temps, des activités auxquelles j'ai pu participer au cours du stage.

# ***Le Pôle mobile***

## **1. Description du Pôle mobile**

### **1.1. Sa place au sein de la bibliothèque municipale de Lyon**

La bibliothèque municipale de Lyon<sup>1</sup> est structurée autour de quatre grands ensembles : la direction, les services communs, la bibliothèque centrale de la Part Dieu et les Pôles urbains qui rassemblent les 14 bibliothèques d'arrondissement et les trois bibliobus du Pôle mobile.<sup>2</sup>

#### **1.1.1. La Direction**

Celle-ci réunit, autour du directeur, le Service de l'administration générale et des Ressources humaines, la Communication externe-Relations publiques et presse, la Communication interne-Evaluation prospective et depuis 2004 un service dédié au Marketing et au développement de nouveaux publics.

#### **1.1.2. La bibliothèque de la Part Dieu**

Construite par l'architecte lyonnais Perrin-Fayolle, la bibliothèque de la Part Dieu, ouverte en 1972, s'étend sur 27000 m<sup>2</sup> autour du silo à livres, haut de 47 m et pouvant recevoir un million et demi de volumes. Située au cœur du réseau lyonnais, elle regroupe les services au public, organisés en neuf départements depuis 1995. Les départements constituent des entités partiellement autonomes autour d'un domaine de la connaissance, d'un public particulier ou d'un fonds particulier : ils possèdent leur espace dédié (salle), leur équipe, leurs collections, leurs services (prêt, consultation sur place...) et leurs ressources budgétaires. On distingue parmi les neuf départements, les départements patrimoniaux (Documentation régionale Lyon et Rhône-Alpes et Fonds ancien), les départements thématiques (Arts et Loisirs, Langues et Littératures, Civilisation, Société,

---

<sup>1</sup> Pour une présentation en chiffres de la bibliothèque municipale de Lyon, voir annexe 1.

<sup>2</sup> Voir annexe 2 : organigramme de la bibliothèque municipale de Lyon

Sciences et Techniques), le département Jeunesse ainsi que le Silo qui assure la gestion matérielle des documents stockés dans les magasins et leur communication au public.

### 1.1.3. Les Pôles urbains

Ils regroupent, sur une base géographique, les quatorze bibliothèques d'arrondissement. On distingue le **Pôle Nord** (bibliothèques des 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements), le **Pôle Est** (bibliothèques des 3<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements), le **Pôle Centre** (bibliothèques des 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements et bibliothèque de Ménival), le **Pôle Sud** (3 bibliothèques dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement : la Guillotière, Jean Macé, Gerland), le **Pôle Ouest** (3 bibliothèques dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement : bibliothèques de La Duchère, Saint Rambert, Médiathèque de Vaise). Le service de prêt aux habitants par bibliobus et les services de prêt aux collectivités adultes et jeunesse constituent le **Pôle mobile**. Les bibliobus et les bibliothèques de quartier ont pour vocation de proposer une documentation généraliste et d'offrir au public un service de proximité.

### 1.1.4. Les Services communs

Localisés à la Part Dieu, ils apportent un soutien logistique à la bibliothèque centrale et aux Pôles urbains. Ils concernent le circuit du document, la maintenance des bâtiments, les nouvelles technologies, la formation du personnel, l'accueil du public et le service du prêt, les animations, éditions et expositions et le Guichet du Savoir créé en 2004.

## 1.2. Ses missions et son organisation

Localisé à la bibliothèque de la Part Dieu, le Pôle mobile a pour mission de compléter le réseau de la bibliothèque municipale de Lyon en offrant un service de prêt dans les quartiers ne disposant pas d'un équipement proche. Son rôle est aussi de proposer aux collectivités adultes et enfants de la ville, des prêts d'ouvrages pendant plusieurs mois afin que ces collectivités puissent elles-mêmes mettre en place un service interne de bibliothèques pour leurs membres.

Le service est organisé en trois unités : le bibliobus urbain, le bibliobus des collectivités jeunesse et le bibliobus des collectivités adultes. Les agents du service ont des spécialisations et affectations particulières mais en cas de besoin peuvent être appelés à remplacer leurs collègues. La priorité est toujours donnée aux tournées et dessertes du public.

Le Pôle mobile travaille en partenariat avec des acteurs institutionnels et associatifs. Les partenaires institutionnels sont l'Education nationale, les services scolaires et social de la ville, le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), l'ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation). Les partenaires associatifs sont la « Bibliothèque à domicile » et « l'Association des Bibliothécaires d'Hôpitaux ».

#### Ressources humaines :

Le Pôle mobile compte 7,3 emplois temps plein, soit dix personnes dont : une bibliothécaire responsable du service, deux assistants qualifiés de conservation, deux assistants de conservation, quatre agents du patrimoine et un contractuel. Deux des agents sont titulaires du permis poids lourd, indispensable pour conduire le bibliobus urbain.

#### Ressources matérielles :

Le Pôle mobile dispose actuellement de **trois bibliobus** : un poids lourd, le bibliobus urbain, acheté en 1984 et utilisé pour la desserte des quartiers, et deux camionnettes, le bibliobus des collectivités adultes et le bibliobus des collectivités jeunesse. Le premier date de 1990, le second de 1991. Tous deux peuvent être conduits par des titulaires du permis B.

**Six ordinateurs portables**, équipé du logiciel BestSeller/PortFolio, permettent d'effectuer les opérations de prêt et de retour des documents sur les lieux de dessertes. Chaque tournée nécessite l'utilisation de deux portables. Comme nous le verrons plus loin, les bibliobus ne permettent pas de traiter en



temps réel les transactions, ce qui constitue, pour le personnel, une contrainte majeure.

Les tournées des bibliobus représentent environ 50% du temps de travail du personnel, le temps restant étant consacré au travail interne. Le travail interne consiste principalement en l'équipement des documents du bibliobus urbain et du bibliobus des collectivités adultes<sup>3</sup>, le repérage des ouvrages détériorés, le rangement des magasins et des fonds des bibliobus, la préparation des réunions d'acquisitions hebdomadaires appelées « offices », le suivi des dossiers des collectivités, l'organisation des tournées, la demande d'arrêtés municipaux pour les stationnements auprès de l'OTEP (Occupation Temporaire de l'Espace Public).

Les collections du Pôle mobile sont situées au premier étage du magasin, appelé silo, de la bibliothèque municipale de la Part Dieu (silo n°1) ; elles comptaient 130 322 documents en 2004.

Jusqu'en 2004, Pôle mobile et département Jeunesse ne constituaient qu'un seul service. A l'arrivée de la responsable actuelle, il a été décidé de les séparer afin de donner une nouvelle impulsion au service des bibliobus.

Il m'a été difficile de retracer l'historique du service, aucune brochure, aucun document interne ne relatant avec précision l'origine de sa création. Je me suis donc appuyée sur les témoignages du personnel. J'ai également pris contact, par l'intermédiaire du service, avec des bibliothécaires à la retraite ayant travaillé au Pôle mobile. Ces informations ont été confirmées au cours d'un rendez-vous avec Monsieur Patrick Bazin, directeur de la bibliothèque. Il m'a ainsi été précisé que la création du bibliobus des collectivités adultes est antérieure à celle du bibliobus urbain. En 1974, la Ville de Lyon fait l'acquisition d'un bibliobus. Conçu comme complément à l'implantation programmée de bibliothèques de quartier, le véhicule dessert des collectivités publiques et privées (Comités d'entreprise, résidences pour personnes âgées, centres sociaux) à partir des réserves entreposées dans le silo de la Part Dieu. En mai 1984, un nouveau véhicule est acheté afin de proposer un service de prêt direct dans les quartiers : il s'agit du bibliobus urbain. Le Pôle

---

<sup>3</sup> Les documents du bibliobus des collectivités jeunesse sont traités par le service de l'équipement de la Part Dieu.

mobile fonctionne donc en deux unités distinctes jusqu'à la création d'une troisième unité en 1992, le bibliobus des collectivités jeunesse.

### 1.2.1. Le bibliobus urbain

Le bibliobus urbain, appelé « la mobile » par le personnel, dessert en 16 lieux de stationnements<sup>4</sup> les habitants de Lyon ne bénéficiant pas de bibliothèques de proximité ou désireux d'un lieu au choix restreint mais à l'accueil personnalisé. Il contient lors de ses tournées environ 4000 documents. Les fonds s'adressent à la fois aux enfants et aux adultes. Toutes les tournées sont assurées par un des deux agents titulaires du permis poids lourd accompagné d'un autre membre du service.

Le bibliobus urbain voit depuis quelques années son public se développer. Il s'agit d'un public de fidèles, demandeurs des mêmes services que ceux proposés dans une bibliothèque d'arrondissement. En dépit des stationnements bimensuels, la fréquentation est régulière et les longs retards rares.

La « mobile » a réalisé 6667 prêts au cours du troisième trimestre 2005. Ses fonds, situés dans le silo n°1 de la Part Dieu, comptaient en 2004 38245 documents dont 38125 livres et revues, 7 méthodes de langue et 112 Cédéroms.

### 1.2.2. Le bibliobus des collectivités adultes

Ce bibliobus, appelé « colladu », s'adresse à différents types de structures : résidences pour personnes âgées, centres de soins, centres sociaux, comités d'entreprise, associations et maison d'arrêt de Lyon. Ces structures sont liées à la bibliothèque municipale de Lyon par une convention, précisant les modalités de prêt et de remplacement des documents perdus ou détériorés. Elles sont desservies par le bibliobus tous les trois, quatre ou six mois et ont la possibilité d'emprunter de 100 (prêt minimum) à 300 documents pour une durée d'un an.

A l'intérieur du véhicule, pouvant contenir 2000 documents, les livres sont choisis par les « personnes relais » – il peut s'agir de directeurs d'établissement, d'animateurs, de bénévoles ou de résidents dans le cas des maisons de retraite- qui les reçoivent en dépôt et se chargent de les faire circuler dans la collectivité.

---

<sup>4</sup> Voir annexe 3 : Stationnements du bibliobus urbain 2005

En 2004, les collections du bibliobus des collectivités adultes comptaient 30259 documents dont 30 251 livres et revues, 7 méthodes de langues et 1 cassette audio. Le bibliobus ne propose ni vidéocassettes, ni CD, ni DVD, ni Cédéroms.

En 2004, le « colladu » a desservi 48 structures dont 32 résidences pour personnes âgées, 4 centres de soins, 4 centres sociaux, 3 établissements pénitentiaires, 3 trois comités d'entreprise, 2 associations. Parmi les 32 résidences pour personnes âgées, 2 ont opté pour le prêt sur place, principalement en raison du faible nombre de lecteurs. Les personnes relais de ces deux structures choisissent les documents dans les magasins du service. La livraison des documents est ensuite assurée gratuitement par une navette de la bibliothèque.

Depuis quelques années, le service des collectivités adultes concentre ses moyens sur les structures faisant vraiment fonctionner en leur sein un prêt de livres ou celles travaillant avec des publics dits « empêchés », c'est-à-dire dans l'incapacité de se rendre à la bibliothèque. Le nombre de collectivités desservies a diminué : en 2004, le Pôle mobile a desservi 32 résidences pour personnes âgées et hôpitaux gériatriques contre 39 en 2003 et 43 en 2002. Les plus gros prêts sont effectués par les centres sociaux.

J'ai pu constater au cours des tournées qu'il était difficile de connaître le nombre de personnes bénéficiant effectivement des dépôts de livres. D'autre part, les usages et les pratiques de lecture qui existent en aval de ce service restent méconnus, dans la mesure où le personnel de la bibliothèque ne rencontre que les personnes relais, chargées de choisir les documents. Ce dispositif demande donc à être repensé et l'offre de services renouvelée.

### 1.2.3. Le bibliobus des collectivités jeunesse

Le bibliobus des collectivités jeunesse ou « collenf » est né en janvier 1992 sous l'impulsion de la municipalité afin de promouvoir la lecture auprès des enfants et de lutter contre l'échec scolaire. Avant 1992, le service de prêt aux écoles primaires et maternelles s'effectuait essentiellement dans les magasins du

Pôle mobile. Aujourd'hui, le bibliobus s'efforce de se rendre dans les lieux de vie des enfants. Son action est complémentaire de celle des bibliothèques d'arrondissement.

Les collections du bibliobus des collectivités jeunesse, situées au premier étage du silo de la bibliothèque municipale de la Part Dieu, comptaient en 2004 61818 documents, parmi lesquels des documentaires, des albums d'images, des romans, des contes, des bandes dessinées, des livres CD, des cassettes audio, des cassettes vidéo, des diapositives et des ouvrages pour les enseignants et éducateurs. Le bibliobus contient lors de ses tournées environ 2000 documents. Le budget d'acquisition s'élève à 13200 €.

De septembre 2004 à septembre 2005, le bibliobus s'est rendu dans :

- 64 écoles maternelles dont 52 écoles publiques et 7 écoles privées,
- 51 écoles primaires dont 37 écoles publiques et 14 écoles privées,
- 51 structures petite enfance dont 42 crèches et 9 haltes-garderies
- 18 autres collectivités telles que des centres sociaux et des maisons de l'enfance.

Le planning des tournées étant complet, le service propose aux collectivités qui souhaitent bénéficier de l'offre documentaire de la bibliothèque de venir choisir les documents dans le silo de la Part Dieu. Dix-huit collectivités sont concernées par le prêt dans la réserve.

Chaque collectivité est desservie deux fois par an. Les rendez-vous sont fixés par le service et sont communiqués par courrier à la collectivité. Le bibliobus stationne environ une heure à une heure trente sur le lieu de prêt. Les collectivités ont la possibilité d'emprunter de 50 (prêt minimum) à 300 documents pour une durée de 6 mois à un an. Elles doivent en contrepartie veiller au bon état des documents prêtés et remplacer les documents détériorés ou perdus.

Dans les écoles primaires et maternelles, enfants, enseignants et assistants techniques de BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) participent au choix des documents afin de compléter le fonds de leur bibliothèque d'école et d'enrichir les

activités conduites dans les classes. Des animations peuvent ponctuellement être organisées à la demande des écoles. Les enseignants doivent définir un thème et préciser le niveau d'âge et de lecture de leurs élèves. Après avoir sélectionné les documents correspondants à la demande, les bibliothécaires viennent dans l'école les présenter aux enfants. Les documents sont ensuite prêtés à la classe.

Pendant les vacances scolaires et le mercredi, le bibliobus dessert en priorité les structures petite enfance, dont les demandes ont fortement augmenté depuis 1999. Le prêt s'accompagne d'une séance de lecture. L'utilisation d'une mascotte ainsi que de marionnettes à doigts et de peluches permet d'introduire et de clore la séance et de capter l'attention des tout petits.

## **2. Les enjeux actuels**

Le Pôle mobile est appelé à fortement évoluer. L'ouverture de nouvelles médiathèques, le développement des crédits scolaires pour les BCD, la vétusté du bibliobus urbain, les interventions de plus en plus nombreuses de bénévoles dans les collectivités obligent le service à se remettre en question : quel est le rôle du Pôle mobile ? Quelle est son utilité ? Quels axes faut-il développer : les prêts de livres, les animations, la formation des relais ?

Le Pôle mobile se fixe trois objectifs majeurs pour les deux années à venir :

- faire en sorte que le bibliobus urbain offre la même qualité de service que les bibliothèques fixes.
- s'adapter aux changements du réseau.
- repenser et élargir l'offre de services en direction des collectivités adultes.

### **2.1. Rénover l'offre du bibliobus urbain**

Les agents du bibliobus urbain sont soucieux de répondre aux attentes des usagers et à leurs demandes de conseils personnalisés. Cependant une grande partie des collections est obsolète. Du fait de baisses importantes de budget, les collections de la « mobile » ont été peu entretenues et ont un taux de rotation très

faible. Le service s'est donc fixé pour objectif de réaliser un important travail de désherbage et de mise en valeur des fonds. Étant donné l'importance des fonds, il a été décidé de traiter en 2004-2005 les documentaires et les bandes dessinées. Un effort va être également fourni en matière d'acquisitions. Il s'agit de proposer aux usagers des documents variés, tant du point de vue des contenus que des supports. L'introduction prochaine de DVD devrait contribuer à la réactualisation des collections. Quelques modifications ont déjà été apportées au bibliobus pour faciliter leur mise en rayon. Les principaux résultats attendus par cette rénovation de l'offre documentaire sont l'accroissement du nombre de prêts et une plus grande satisfaction des usagers.

Quelques difficultés restent néanmoins à lever pour garantir la qualité d'accueil et des collections de la « mobile » :

- la vétusté du bibliobus. Il convient de le remplacer par un véhicule neuf et fiable.
- l'impossibilité pour les lecteurs de se connecter à Internet.
- l'impossibilité pour les agents de consulter l'ensemble du fonds de la bibliothèque municipale en temps réel : cela constitue une gêne pour l'orientation des lecteurs vers d'autres bibliothèques.

## **2.2. S'adapter aux mutations du réseau**

Le réseau des bibliothèques de Lyon connaît, depuis l'inauguration de la médiathèque de Vaise en novembre 2000, d'importantes mutations. Comme nous l'avons vu, le réseau lyonnais est constitué d'une bibliothèque de référence, la Part Dieu, et de bibliothèques de quartier offrant aux publics un service de proximité. Il a toutefois été nécessaire que le réseau d'annexes soit progressivement renouvelé et renforcé par de nouveaux équipements, plus ambitieux, destinés à proposer une offre documentaire diversifiée et des espaces de qualité tout en restant géographiquement proches des usagers. Il a ainsi été décidé de développer, entre la Part Dieu et les bibliothèques d'arrondissement, un troisième niveau, celui de médiathèques. Ces équipements intermédiaires, modernes et richement dotés n'ont pas vocation à devenir des bibliothèques de référence comme la Part Dieu mais des

pôles d'attraction pour les actifs. Lors des « Journées des nouveaux arrivants », Bertrand Calenge a présenté ces équipements comme étant des « médiathèques de flux » destinées à « drainer la population ». Ils ne se limitent pas, comme les autres bibliothèques de quartier, à une fonction de proximité mais s'adressent à l'ensemble des Lyonnais. La médiathèque de Vaise a constitué le premier des ces nouveaux équipements : depuis son ouverture, elle attire un public important et dépassant largement le 9<sup>ème</sup> arrondissement. La deuxième médiathèque du réseau, la médiathèque du Bachut, est en cours de construction dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement. D'une superficie d'environ 2500m<sup>2</sup>, elle proposera des collections généralistes et multi-supports.

Des thématiques fortes permettant d'enrichir le réseau sont attachées aux médiathèques. Vaise développe la thématique Arts vivants, la future médiathèque du Bachut mettra quant à elle l'accent sur la thématique santé avec la création d'un espace « Cap Culture santé ».

D'autres constructions sont programmées pour les mois et années à venir : agrandissement de la bibliothèque du 4<sup>ème</sup> arrondissement, constructions de nouvelles bibliothèques pour le 7<sup>ème</sup> arrondissement (Jean Macé), pour le 5<sup>ème</sup> arrondissement au Point du Jour (en remplacement de l'actuelle bibliothèque pour enfants de Ménival), et pour le 9<sup>ème</sup> arrondissement à la Duchère dans le cadre du projet urbain de développement de ce quartier.

Quelle est la place de la bibliothèque mobile dans cette nouvelle structuration du réseau ? Les stationnements du bibliobus urbain se situent actuellement dans les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements. Les deux derniers arrondissements étant prochainement dotés de nouveaux équipements, les stationnements de la « mobile » devront être redéfinis. Il s'agira de tenir compte des lieux mal desservis ou de ceux dont la population est peu mobile et des centres de rassemblement pouvant attirer un public nouveau (marchés, sorties d'écoles, places commerçantes...). Cela implique le renforcement des partenariats avec les bibliothèques et mairies d'arrondissement afin d'évaluer la pertinence de certains stationnements.

### **2.3. Améliorer le fonctionnement du service des collectivités adultes**

Depuis quelques années, le bibliobus des collectivités adultes ne cesse de se questionner sur son existence. En un peu moins de dix ans, certaines structures ont souhaité renoncer aux services de la bibliothèque. Le bibliobus des collectivités adultes a desservi 32 collectivités en 2004 contre 106 en 1996. La gestion des fonds déposés par le bibliobus est très variable d'une collectivité à l'autre en fonction de la présence ou non d'un animateur.

Il s'agit donc de repenser l'organisation du service aux collectivités adultes, de mettre en place un fonctionnement à la fois mieux cadré et s'adaptant plus aux besoins des établissements partenaires. Les objectifs à court terme du service sont les suivants :

- augmenter le nombre de dessertes.
- signer de nouvelles conventions pour pérenniser les collaborations.
- proposer de nouveaux services : animations, conseils, fourniture de bibliographies.
- mettre en place des actions d'accompagnement culturel dans les différents quartiers de la maison d'arrêt de Lyon et les maisons de retraite.
- améliorer la présentation des documents dans le silo, réorganiser les étagères et revoir la signalétique de façon à améliorer l'accueil des collectivités et développer le prêt sur place.

En améliorant le fonctionnement du bibliobus des collectivités adultes, le Pôle mobile souhaite réaffirmer une de ses principales missions : aller au devant des lecteurs qui n'ont pas la faculté de se déplacer.

Dans le cadre de la restructuration du bibliobus des collectivités adultes et pour les besoins de mon mémoire d'étude, j'ai réalisé une enquête auprès des maisons de retraite actuellement desservies par le Pôle mobile afin de mesurer leur niveau de satisfaction et d'identifier de nouveaux besoins. Il s'agissait de répondre aux questions suivantes : le bibliobus en tant que service de prêt direct est-il une



solution adéquate ? Faut-il imaginer d'autres modes de fourniture de documents ? Faut-il développer des services connexes ?

Cette enquête a été conduite en deux temps : j'ai tout d'abord diffusé un questionnaire auprès des 32 maisons de retraite desservies par le bibliobus des collectivités adultes puis mené dix entretiens semi-directifs avec des personnes relais (directeurs, animateurs ou bénévoles des établissements). L'objectif était de recueillir des informations plus précises que celles obtenues avec le questionnaire. J'ai choisi la forme de l'entretien semi-directif afin d'être sûre d'aborder certains thèmes avec l'enquêté. L'élaboration d'un guide d'entretiens m'a permis de maîtriser l'entrevue tout en laissant la personne s'exprimer librement.

Avec l'accord de ma responsable de stage, j'ai mené une seconde enquête auprès des établissements non desservis afin de comprendre les raisons de leur non utilisation des services de la bibliothèque. Celle-ci a consisté en la conduite de dix entretiens téléphoniques avec des directeurs et des animateurs d'établissement non desservis et m'a permis de compléter les données recueillies au cours de la première enquête.

Ces deux enquêtes ont servi de base de réflexion à mon mémoire d'étude intitulé *L'offre de services en directions des personnes âgées empêchées : l'exemple de la bibliothèque municipale de Lyon*. Cette étude m'a permis de réaliser un travail de terrain, de participer à de nombreuses tournées du bibliobus des collectivités adultes et d'établir des contacts enrichissants avec des directeurs de maison de retraite, des résidants et des bénévoles.

# ***Mes activités de stage au sein du Pôle mobile***

## **1. Participation aux réunions**

La responsable du Pôle mobile m'a très rapidement associée à son travail quotidien en me donnant la possibilité d'assister à différentes réunions. Il m'a ainsi été possible de participer à plusieurs réunions de service qui constituent un aspect important du travail de la responsable. Organisées régulièrement, elles permettent de faire le point sur le fonctionnement du service, l'organisation du travail interne et le calendrier des tournées des bibliobus.

J'ai également pu assister à une réunion des Pôles urbains, une préparation du Printemps des Petits Lecteurs et une rencontre avec les bénévoles de l'association « Bibliothèque à domicile ». Ces réunions m'ont fait prendre conscience de la diversité des tâches et des interlocuteurs d'un conservateur.

### **1.1. Réunion des Pôles urbains**

Cette réunion, qui s'est tenue en septembre, a été l'occasion d'échanger des informations entre pôles, de faire le point sur l'état d'avancement des chantiers en cours et de coordonner les actions à venir. Elle avait notamment pour ordre du jour l'organisation d'une desserte du bibliobus urbain dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement. Dès décembre 2005, la bibliothèque du 4<sup>ème</sup> arrondissement réalise des travaux d'agrandissement qui imposent la fermeture du bâtiment jusqu'en septembre 2006. Il a donc été décidé de mettre en place deux demi-journées par semaine un stationnement du bibliobus à la Croix-Rousse afin de maintenir la desserte des usagers du quartier.

La question des CRM a également été abordée lors de la réunion. La démarche CRM est une démarche de participation qui vise l'adhésion des personnels aux objectifs d'adaptation et de modernisation de l'Administration

municipale. Chaque année, les agents, réunis en Centres de Responsabilité Municipaux, se fixent des objectifs à atteindre. L'atteinte des objectifs par le CRM donne lieu au versement d'une prime, dont le montant est modulé en fonction du taux de réalisation des objectifs et du taux de présence de l'agent.

## **1.2. Préparation du « Printemps des Petits Lecteurs » 2006**

La bibliothèque municipale organise depuis dix ans le « Printemps des Petits Lecteurs ». Cette manifestation propose aux tout-petits et à leur famille des spectacles, des expositions, des ateliers et des conférences autour d'un thème comme la famille, la musique ou le jeu. Le « Printemps des Petits Lecteurs » repose sur un partenariat entre les bibliothèques de la ville de Lyon et les acteurs de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, relais d'assistantes maternelles, pédiatres, psychologues...). Le thème retenu pour l'édition 2006 est « Un monde tout en couleurs ». Il permettra d'aborder la question de la découverte et de l'apprentissage des couleurs par les tout-petits ainsi que celle du regard de l'enfant sur le monde.

L'objectif de la réunion, organisée début septembre par le Pôle mobile et le département Jeunesse, était de définir les axes de travail du Printemps des Petits Lecteurs 2006. Il a été décidé de faire appel à l'illustratrice tchèque Kveta Pacovská et de mettre en place une exposition de ses œuvres. Le bibliobus des collectivités jeunesse est fortement impliqué dans la préparation de cette manifestation. Il participe activement aux choix des intervenants extérieurs, à l'organisation des ateliers et des animations, à l'élaboration d'une bibliographie. Le service a pour mission spécifique la conception et la réalisation d'un « raconte tapis » ainsi que la préparation d'une lecture à voix haute.

### **1.3. Réunion du bureau de l'association « Bibliothèque à domicile »**

Créée en octobre 1984, la « Bibliothèque à domicile » (la « BAD »), association loi 1901, assure, par l'intermédiaire de bénévoles, le prêt à domicile de livres et de tout document provenant des bibliothèques de la ville de Lyon. Ses membres fondateurs sont la bibliothèque municipale de Lyon, la bibliothèque des hôpitaux et le CRIAS (Centre du Rhône d'information et d'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées). La « BAD » s'adresse aux personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer, même temporairement (invalidité, fractures, congés maternité...) et résidant dans la commune de Lyon.

Son fonctionnement est le suivant: le lecteur doit formuler lui-même la demande de prêt à domicile. Après inscription, le nouvel adhérent est contacté par un bénévole de l'association qui prend rendez-vous puis se présente à son domicile pour connaître ses goûts de lecture. Il se charge ensuite d'emprunter les documents dans l'une ou l'autre des bibliothèques du réseau, puis de les apporter à domicile. Chaque bénévole s'occupe d'un ou de deux lecteurs individuels et de quatre ou cinq lecteurs en maisons de retraite. Les bénévoles disposent d'une carte de lecteurs spéciale, leur donnant droit d'emprunter dix ouvrages pendant six semaines. Les lecteurs sont desservis toutes les deux ou trois semaines et empruntent en moyenne quatre ouvrages par visite. La grande majorité d'entre eux vivent à leur domicile et ont plus de 60 ans. Il arrive que des femmes enceintes fassent appel à l'association. Les bénévoles se rendent également dans neuf maisons de retraite et animent dans sept d'entre elles des heures du conte. L'association compte actuellement 75 visiteurs bénévoles pour 76 lecteurs.

L'association est indépendante mais s'appuie sur les services et les ressources de la bibliothèque municipale. Elle tient une permanence hebdomadaire dans les locaux de la bibliothèque du 3<sup>e</sup> arrondissement, un répondeur reste disponible le reste du temps. La bibliothèque municipale prend en charge les frais de téléphone ainsi que l'impression des tracts et affiches présentant l'association et servant de supports de communication. Elle fait également apparaître les services et les

coordonnées de la BAD dans ses publications, en particulier dans le guide du lecteur, ainsi que sur son site Internet. La responsable du Pôle mobile est l'interlocuteur privilégié de la BAD au sein de la bibliothèque municipale de Lyon. Le bureau de la BAD se réunit trois fois par an. L'Assemblée générale a lieu tous les ans à la bibliothèque de la Part Dieu. A cette occasion, une visite découverte est proposée et organisée par les départements pour les bénévoles.

La dernière réunion du bureau de l'association, à laquelle j'ai participé, s'est tenue en octobre dans les locaux de la Part Dieu. Elle a été l'occasion de faire le point sur les activités de la BAD, de revoir les modalités de prêt des bénévoles, de pointer les difficultés. L'association doit faire face à une baisse constante des lecteurs. La présidente a souligné la nécessité de disposer d'un local fermé dans une des futures médiathèques du réseau afin d'avoir une meilleure visibilité auprès des usagers.

Au-delà de ces réunions formelles, de nombreuses conversations avec la responsable m'ont permis de découvrir son activité quotidienne. J'ai ainsi noté que la gestion du personnel représentait une part importante de son travail. Une qualité semble requise : la capacité d'écoute, qui permet de désamorcer les conflits et d'apaiser les tensions éventuelles au sein du service. La responsable du service participe ponctuellement aux tournées des bibliobus (environ trois par mois), essentiellement lorsque le personnel vient à manquer. Elle tend à privilégier les contacts avec les collectivités desservies : elle multiplie les rencontres et les échanges avec les collectivités adultes afin d'évaluer le service offert et l'adapter aux besoins et avec les écoles afin de préciser aux enseignants le travail du bibliobus jeunesse.

## **2. Participation aux tâches courantes du service**

### **2.1. Les tournées des bibliobus**

Dans le cadre de mon mémoire d'étude, j'ai pu participer à de nombreuses tournées du bibliobus des collectivités adultes. J'ai également participé, au cours du stage, à une tournée du bibliobus urbain et une tournée du bibliobus des collectivités jeunesse. Cette expérience de terrain m'a beaucoup apporté. Elle m'a permis de saisir la spécificité de chaque unité du Pôle mobile et d'effectuer des tâches diverses telles que l'enregistrement des prêts et des retours, les conseils aux lecteurs, le rangement des fonds des bibliobus.

Au cours de la tournée du bibliobus des collectivités jeunesse dans une école maternelle du 5<sup>ème</sup> arrondissement, les bibliothécaires ont, à la demande du directeur, accompagné le prêt d'une séance de lecture à voix haute ainsi que d'une présentation de livres jeunesse. Cette animation ne s'adressait pas aux élèves mais à leurs parents. L'objectif était de les sensibiliser aux enjeux de la lecture chez les enfants et de les inciter à monter dans le bibliobus urbain lorsque celui-ci stationne dans leur quartier. La lecture à voix haute, suivie d'une discussion avec les parents et le directeur d'école, a été filmée par la chaîne éducative « Cap Canal ». Le programme, qui devrait être diffusé en 2006, servira de support pédagogique pour les enseignants. Les élèves de plusieurs classes sont ensuite, accompagnés de leurs enseignants, montés dans le bibliobus par petits groupes de quatre ou cinq choisir les livres qu'ils désiraient.

Lors de la tournée du bibliobus urbain, place du Général André dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement, j'ai observé une réelle proximité entre usagers et bibliothécaires. Bien que les bibliothécaires soient très pris par les prêts et les retours, ils s'efforcent d'offrir au public la même qualité d'accueil et de service que les bibliothèques fixes d'arrondissement. Les principales demandes des usagers concernaient, pour les enfants, les albums d'images, les premières lectures et les bandes dessinées. Quant aux adultes, principalement des personnes âgées, ils

recherchaient des ouvrages en gros caractères et des nouveautés, des romans et des biographies.

J'ai pu constater au cours des tournées les principales difficultés auxquelles les agents sont régulièrement confrontés. Il faut tout d'abord souligner l'âge élevé des bibliobus, en particulier du bibliobus urbain (il date de 1984), qui cause de nombreuses pannes gênant la régularité du service aux usagers. L'entretien normal des trois bibliobus, auquel s'ajoutent des soucis plus importants (alimentation électrique, frein, pneus), immobilise fréquemment le personnel et impose parfois d'annuler des tournées. Le traitement différé des transactions constitue aussi un problème majeur. Les bibliobus ne permettent pas de traiter en temps réel les opérations de prêt et de retour des documents. Il arrive donc que des données disparaissent ou que des transferts soient bloqués, provoquant des désagréments pour les usagers et un surcroît de travail pour le personnel. Enfin, la circulation en ville oblige souvent les agents à changer leurs stationnements, à réaliser des manœuvres difficiles et à faire appel au service municipal de fourrière. L'organisation administrative des autorisations de stationner est lourde et contraignante.

## **2.2. Les « offices »**

Le système des offices est une spécificité de la bibliothèque municipale de Lyon. Il permet de faciliter les acquisitions de nouveautés. Les libraires retenus au terme de l'appel d'offre envoient à la bibliothèque de la Part Dieu un exemplaire de ce qu'ils reçoivent eux-mêmes en nouveauté de la part des éditeurs et distributeurs. Durant une semaine, les livres sont mis à la disposition des bibliothèques de quartier et du Pôle mobile pour consultation et décision d'acquisition. Le jour de l'« office », une rapide présentation des ouvrages est réalisée par la ou les personnes chargées d'animer la réunion. Après un bref résumé du contenu, quelques précisions sont données sur l'auteur, l'éditeur, l'état de la collection à la bibliothèque de la Part Dieu et dans les annexes. Les participants sont invités à réagir et à donner leur avis. Ce temps d'échange est précieux pour les bibliothèques de quartier et le Pôle mobile, qui, très pris par leurs

propres activités, ne disposent que de très peu de temps pour consulter les ouvrages et décider des titres à acheter. Après la présentation, les participants annoncent les titres qu'ils souhaitent acheter. Une personne est chargée de noter les commandes au fur et à mesure. Les livres ne faisant pas l'objet d'une décision d'achat sont retournés au libraire.

J'ai pu assister au cours de mon stage à un office littérature, un office jeunesse et un office civilisation. L'office littérature a lieu toutes les semaines, il est animé par une personne du service des acquisitions. Les offices civilisation et jeunesse sont bimensuels. Le premier est présenté par deux personnes du département Civilisation. Le second est préparé et animé par un représentant du département Jeunesse de la Part Dieu et un représentant des bibliothèques de quartier. Les offices littérature et civilisation m'ont permis de constater les différences de politiques documentaires entre les Pôles urbains. Si certaines bibliothèques de quartier ont fait l'acquisition d'ouvrages pointus et spécialisés, comme la médiathèque de Vaise par exemple, le Pôle mobile a privilégié la lecture de loisir et de vulgarisation.

Les agents du Pôle mobile s'efforcent de se réunir chaque semaine afin de déterminer ensemble les titres à acheter ainsi que le budget à ne pas dépasser. Les agents ne sont pas spécialisés dans un domaine, tous assistent, à tour de rôle, aux différents offices. Seule représentante du Pôle mobile le jour de l'office civilisation, j'ai pu participer activement au déroulement de la réunion et commander les ouvrages que le service avait préalablement consultés et décidé d'acheter. J'ai ensuite enregistré informatiquement, dans un tableau Excel, les titres achetés en identifiant bien ceux destinés au bibliobus urbain et ceux au « colladu ». Ce traitement informatique permet de suivre avec précision les acquisitions ainsi que les dépenses engagées.



### **3. Participation aux journées de formation des ATBCD (Assistants Techniques des Bibliothèques Centres Documentaires)**

La ville de Lyon s'est efforcée, au début des années 1990, de doter chaque école d'une Bibliothèque Centre Documentaire (BCD). Afin d'assurer le bon fonctionnement des BCD, il a été décidé de nommer des étudiants inscrits à l'université de Lyon assistants techniques des BCD (ATBCD). Employés pour deux ans et rémunérés par la ville de Lyon, les étudiants sont chargés 8 heures par semaine de gérer la BCD et de proposer aux élèves, en collaboration avec les enseignants, des animations.

Sollicité par la ville de Lyon, le Pôle mobile propose chaque année aux ATBCD deux formations conduites en partenariat avec le SIMEF (Service de coordination interdisciplinaire pour les métiers de l'éducation et de la formation). La première est consacrée à la gestion d'une BCD. Les étudiants sont accueillis à la bibliothèque de la Part Dieu sur une semaine par petits groupes. La seconde formation, organisée sur une journée, porte sur l'animation en école maternelle.

J'ai pu assister en septembre à deux séances de formation, assurées par la responsable du Pôle mobile et une assistante qualifiée de conservation.

La première séance avait pour objectif de faire un état des lieux des éditeurs et des collections jeunesse et de donner aux stagiaires des outils concrets pour aménager l'espace de la BCD, constituer des fonds, équiper et classer les documents, solliciter le passage du bibliobus dans leur école. Les étudiants ont par exemple été formés au classement de la marguerite : ce classement reproduit, en le simplifiant, celui utilisé dans les CDI de l'enseignement secondaire. Il propose une séparation nette entre fiction et documentaire, puis dans la fiction, un classement par genres littéraires, et pour les documentaires, un classement du général au particulier en neuf grands thèmes de connaissance.

La deuxième séance, consacrée à l'animation en école maternelle, proposait aux stagiaires de préparer une animation autour d'un thème de la littérature jeunesse puis de la présenter à l'ensemble du groupe. Les étudiants ont été également informés de l'existence de la carte « éducateur » : celle-ci permet aux

enseignants, aux ATBCD, aux professionnels de la petite enfance et de l'animation d'emprunter gratuitement trente documents (albums, romans, documentaires, bandes dessinées, revues, CD) pour six semaines au département Jeunesse de la bibliothèque de la Part Dieu ou dans les salles enfants des bibliothèques d'arrondissement.

## **4. Association au travail du Pôle mobile en prisons**

### **4.1. Réunion intercommunale sur les prisons**

La maison d'arrêt<sup>5</sup> de Lyon, l'établissement pénitentiaire le plus important de Rhône-Alpes (978 détenus fin janvier 2005), est répartie sur trois sites différents : deux sites proches de la gare de Perrache : les quartiers de Saint Paul (pour les mineurs et les hommes) et Saint Joseph (pour les hommes); un site à proximité de la Part Dieu: le quartier Montluc (pour les femmes). La maison d'arrêt compte cinq bibliothèques<sup>6</sup>, placées sous la responsabilité du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Rhône.

En 2003, l'ARALD<sup>7</sup> (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation), en collaboration avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la DRSP (Direction Régionale des Services Pénitentiaires), a proposé à onze bibliothèques publiques de l'agglomération lyonnaise de mettre en place un partenariat autour des bibliothèques de la maison d'arrêt de Lyon. Les bibliothèques de Bron, Caluire-et-Cuire, Oullins, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin et Lyon ont accepté de s'associer à ce projet. Un groupe de travail, constitué des représentants des bibliothèques concernées, de la DRAC et de la DRSP, se réunit régulièrement afin de dresser le bilan de chaque bibliothèque de la maison d'arrêt

<sup>5</sup> Les maisons d'arrêt reçoivent les prévenus (personnes prévenues en attente de jugement) et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur à un an ou qui sont en attente d'affectation.

<sup>6</sup> la bibliothèque du quartier Saint Paul, la bibliothèque de Saint Joseph, la bibliothèque du quartier des mineurs, la bibliothèque du quartier d'isolement à Saint Joseph et la bibliothèque de Montluc

<sup>7</sup> Association sans but lucratif créée en 1993, l'Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation (ARALD) a pour objectif la promotion du livre et de la culture de l'écrit : valorisation de la création littéraire et éditoriale, développement de la fonction documentaire et soutien aux actions économiques et culturelles menées par les acteurs et professionnels du livre.

de Lyon et d'apporter un soutien au SPIP, en fonction des problèmes rencontrés et des actions à mener. L'ARALD assure la coordination du groupe.

Le premier objectif du groupe de travail au moment de sa création a été de définir des pôles de compétence en fonction des spécificités des bibliothèques partenaires, toutes ne pouvant s'engager à mettre du personnel à disposition, mais chacune pouvant apporter une aide pour des tâches précises et ponctuelles comme l'aménagement des espaces, les acquisitions, ou le choix d'un logiciel informatique. En ce qui concerne la bibliothèque municipale de Lyon, deux agents du Pôle mobile interviennent à tour de rôle une demi-journée par semaine sur les sites de Saint Paul et Saint Joseph. Ils ont pour mission d'apporter un soutien bibliothéconomique aux bibliothèques de la maison d'arrêt, de former les détenus bibliothécaires, et de proposer ponctuellement des animations.

Le principal enjeu du groupe de travail est aujourd'hui d'intégrer la maison d'arrêt dans le paysage culturel de la ville et de contribuer à une meilleure réinsertion des personnes incarcérées. La dernière réunion, à laquelle j'ai pu assister avec la responsable du Pôle mobile, a eu lieu le 12 septembre 2005 dans les locaux de l'ARALD à Lyon. Elle a été l'occasion de faire le point sur les actions menées durant le printemps et l'été 2005 par les bibliothèques partenaires et de discuter avec le SPIP des projets à venir. Le Pôle mobile de la bibliothèque municipale de Lyon a par exemple évoqué l'animation qu'il a organisée en juillet 2005 aux quartiers des mineurs. Celle-ci a consisté en la lecture à voix haute de deux ouvrages illustrés sur le thème des chevaux.

#### **4.2. Entretien à l'ARALD**

J'ai pu prolonger cette réunion par un long entretien avec Odile Cramard, chargée de mission à l'ARALD pour le développement culturel en milieu pénitentiaire. Cet entretien m'a permis de mieux saisir le rôle de l'ARALD :

- L'ARALD aide le SPIP à favoriser la création de bibliothèques en accès direct dans tous les établissements pénitentiaires et pour tous les détenus.

- Elle renforce les partenariats avec les collectivités territoriales par la signature de conventions.
- Elle apporte des conseils pour la réalisation de projets culturels autour du livre, de la littérature et de l'écriture, en collaboration avec les structures locales.

J'ai également pu mieux comprendre l'origine de la collaboration entre la BML et la maison d'arrêt de Lyon. Celle-ci est bien antérieure à 2003. Jusqu'en octobre 1998, une bibliothécaire intervenait régulièrement auprès de bénévoles, des dépôts de livres étaient effectués aux quartiers Saint Joseph et Montluc. D'octobre 1998 à avril 2002, la bibliothèque municipale a mis à disposition du SPIP deux personnes employées en tant qu'emploi-jeune afin d'assurer la gestion des bibliothèques des trois sites de la maison d'arrêt. Après leur départ, les deux emplois-jeunes n'ont pas été remplacés par la ville de Lyon. Aujourd'hui, afin de pérenniser son action, le Pôle mobile réfléchit avec l'ARALD à l'élaboration d'une convention. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une convention tripartite, signée entre la BML, le chef de l'établissement pénitentiaire et le SPIP.

### **4.3. Intervention dans les bibliothèques des quartiers Saint-Paul et Saint Joseph**

Après avoir obtenu une autorisation auprès de l'administration pénitentiaire, j'ai pu accompagner, durant une demi-journée, un agent du Pôle mobile dans les bibliothèques des quartiers Saint Paul et Saint Joseph.

La bibliothèque de Saint Paul est la seule bibliothèque de la maison d'arrêt en accès direct. Elle contient environ 4000 documents. L'accueil des lecteurs et le prêt des livres sont assurés tous les jours par deux détenus bibliothécaires, appelés détenus classés. Ces derniers effectuent, pendant et en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque, différentes tâches bibliothéconomiques telles que l'équipement, le classement, le rangement, la réparation et le catalogage informatique des documents et soumettent aux agents de justice<sup>8</sup> des suggestions

---

<sup>8</sup> Les agents de justice ont été recrutés dans le cadre des emplois jeunes. Ils ont pour mission de gérer les bibliothèques, de coordonner les activités culturelles et d'assurer les relations entre les associations et les intervenants ainsi que la parution du journal des détenus.

d'achat. Après inscription, les lecteurs, accompagnés d'un surveillant, peuvent emprunter quatre livres pour 21 jours. Ils disposent de 45 minutes pour consulter les ouvrages, usuels et revues les plus récentes non empruntables mais accessibles à tous à tout moment : codes pénaux, dictionnaires, revues d'actualité. La bibliothèque est pourvue du mobilier spécifique de base (étagères, bacs, banque de prêt et présentoir) et d'une table pour la consultation sur place. Notre intervention a consisté à conseiller les détenus bibliothécaires en matière de cotation et de rangement des documents et à réfléchir, avec l'agent de justice du SPIP, à la réorganisation des bacs et des étagères.

Nous nous sommes ensuite rendues à la bibliothèque du quartier Saint Joseph, voisin du quartier Saint Paul, pour une courte visite. Il s'agit d'un petit local géré par un détenu classé. Les détenus n'y ont pas accès et choisissent les ouvrages qu'ils désirent sur des listes. Le détenu bibliothécaire, accompagné d'un surveillant, distribue les ouvrages dans les cellules à l'aide d'un chariot.

L'agent de justice du SPIP nous a donné quelques précisions concernant le classement des bibliothécaires : lorsqu'un poste de bibliothécaire se libère, une annonce est passée en détention par le SPIP. La fiche de poste spécifie les tâches à la charge des bibliothécaires, à savoir l'accueil et le contrôle du prêt ainsi que le rangement et l'entretien de la bibliothèque. Le classement du détenu doit pouvoir s'inscrire dans son projet d'exécution de peine et en vue de sa réinsertion sociale future. Les détenus souhaitant postuler adressent leur demande par écrit au contact SPIP. Ce dernier est chargé d'instruire l'ensemble des candidatures et de soumettre une sélection au travailleur social référent. Les candidatures ainsi retenues par le SPIP, classées par ordre de pertinence (inscription dans le projet d'exécution de peine et compétence), sont remises au directeur de la maison d'arrêt pour décision, au cours d'une commission de classement.

Ces visites ont été un complément utile à la réunion du groupe de travail intercommunal. Elles m'ont permis de mieux appréhender l'organisation des bibliothèques de prison ainsi que les principales difficultés auxquelles sont confrontés leurs acteurs.

J'ai pu constater que les fonds des bibliothèques sont à la fois limités et peu adaptés à la demande des détenus. Les collections sont pauvres en périodiques, en ouvrages techniques et documentaires (dictionnaires, codes juridiques...) et en textes en langue étrangère. Les fonds de romans ne sont ni actualisés ni assez proches des préoccupations et des goûts des usagers. Quant aux fonds de bandes dessinées, pourtant très prisés, ils ne sont pas suffisamment renouvelés.

Les deux bibliothèques disposent du logiciel Atalante pour gérer le prêt et le catalogue, le travail en réseau est toutefois impossible. La possibilité de transmettre des données à l'extérieur continue de susciter au sein de l'établissement pénitentiaire une grande suspicion.

Les détenus bibliothécaires sont des acteurs essentiels grâce au travail technique qu'ils effectuent. L'agent de justice a néanmoins souligné que leur mobilité constitue un frein majeur au bon fonctionnement et au suivi des bibliothèques.

## **Conclusion**

Ces trois mois de stage ont été pour moi très enrichissants, tant sur le plan professionnel que sur le plan humain. J'ai pu bénéficier d'une ambiance de travail agréable ainsi que d'une réelle liberté d'action et d'initiative. J'ai particulièrement apprécié la volonté du personnel de m'associer pleinement à la vie du service et de me faire part, au cours de discussions informelles, de sa propre expérience.

J'ai également acquis une meilleure vision du métier de conservateur : j'ai pu observer dans le détail les activités quotidiennes de la responsable du service et ainsi mieux appréhender la diversité des tâches et des responsabilités d'un conservateur. Les tournées des bibliobus, auxquelles j'ai pu participer, ont été très formatrices ; elles m'ont permis de ne pas oublier que l'un des objectifs majeurs du métier est le service au public.

Enfin, ce stage m'a permis, au-delà de la découverte du Pôle mobile, de mieux comprendre le fonctionnement d'une grande bibliothèque de lecture publique.

Le présent travail est trop bref pour rendre compte de la totalité des apprentissages effectués. J'aimerais toutefois souligner que ce stage m'a confortée dans mon choix professionnel et qu'il m'a semblé indispensable pour une future prise de responsabilité.

## **Bibliographie**

*Rapport d'activité de la Bibliothèque municipale de Lyon. Année 2004.* [en ligne]  
Disponible sur Internet :  
[http://www.bm-lyon.fr/accueil/organisation-BML/rapport\\_2004.htm](http://www.bm-lyon.fr/accueil/organisation-BML/rapport_2004.htm) (consulté le 14/12/2005)

**ALLAGNAT, Valérie.** *L'offre de service aux personnes âgées : le cas de la bibliothèque municipale de Lyon.* Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1996.

**BRUGIERE, Gérard.** Du caritatif au militantisme, du militantisme au service public. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1998, n° 181, p.28-31.

**CHAVIGNY, Dominique, LIEBER, Claudine.** *Les bibliothèques des établissements pénitentiaires : rapport.* Ministère de la Culture et de la Communication, 2005.

**FLAGEAT, Marie-Claude.** Un exemple d'interventions en prison : la maison d'arrêt des Yvelines. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1998, n° 181, p.36-40.

**GUILHEM, Geneviève.** Etre bibliothécaire en prison. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1998, n° 181, p.32-35.

**TABET, Claudie.** *La bibliothèque « hors les murs ».* Paris : Cercle de la librairie, 2004 (Bibliothèques).



## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON CHIFFRES 2004</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME.....</b>	<b>37</b>
<b>ANNEXE 3 : STATIONNEMENTS DU BIBLIOBUS URBAIN.....</b>	<b>39</b>

## ***Annexe 1 : Bibliothèque municipale de Lyon Chiffres 2004***

La Part-Dieu  
30, bd Vivier-Merie  
69431 Lyon Cedex 03

Téléphone  
04 78 62 18 00

Télécopie  
04 78 62 19 49

Site Internet  
[www.bm-lyon.fr](http://www.bm-lyon.fr)

e-mail  
bm@bm-lyon.fr

# bibliothèque municipale de Lyon

## CHIFFRES 2004

### LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LYON



Bibliothèque de la Part-Dieu

14 bibliothèques d'arrondissements pour adultes et enfants dans les 9 arrondissements de Lyon, dont la Médiathèque de Vaise

Pôle mobile : 3 bibliobus, prêt direct dans quartiers et services de prêt aux collectivités et aux écoles.

<b>LES ÉQUIPEMENTS</b>	<b>Bibliothèque de la Part-Dieu</b>	<b>27 290 m2</b>
	services et salles ouvertes au public	15 390 m2
	stockage des documents (silo à livres)	12 000 m2
	<b>Bibliothèques d'arrondissement</b>	<b>8986 m2</b>
<b>LES EFFECTIFS</b>	<b>417 personnes</b> (385 en équivalent temps plein)	
	dont 14 conservateurs d'Etat	
<b>LE BUDGET</b>	<b> FONCTIONNEMENT</b>	
	Dépenses totales	15 496 533 €
	- dépenses Ville de Lyon	14 422 437 €
	dont personnel	11 390 914 €
	acquisitions de documents et abonnements	1 542 332 €
	- dépenses Etat (personnel Etat)	1 074 096 €
	<b>Recettes totales</b>	<b>1 327 989 €</b>
	dont recettes propres :	882 481 €
	DGD (Etat)	237 648 €
	<b>INVESTISSEMENT : dépenses</b>	<b>1 327 989 €</b>
	recettes de subventions diverses investissement	43 604 €
<b>LES ACQUISITIONS</b>	<b>TOTAL ANNUEL DES DOCUMENTS ACHETES</b>	<b>68 812 documents</b>
	Livres	55 831
	disques compacts et cassettes audio	6 143
	violéocassettes et DVD	6 434
	cdéroms	321
	documents patrimoniaux (achat)	190
	documents patrimoniaux (acqu. à titre gracieux)	154 292
	<b>PERIODIQUES (abonnements)</b>	<b>44 334</b>
	Dont ressources électroniques en ligne	14
	<b>DEPOT LEGAL</b>	<b>12 010 documents</b>
		3 846 périodiques
<b>LA FRÉQUENTATION</b>	<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>2 546 575 entrées</b>
	Bibliothèque de la Part-Dieu	1 078 138
	Bibliothèques d'arrondissements	1 468 437
<b>LES UTILISATEURS</b>	<b>99 122 utilisateurs inscrits</b> (dont 80 309 Lyonnais – 18,1% de la population)	
	<b>Dont :</b>	
	<b>78 308 emprunteurs</b> (dont 64 027 Lyonnais – 14,5% de la population)	
	247 collectivités desservies	



<b>LES PRETS</b>	<b>TOTAL DES PRETS</b>	<b>3 126 597 prêts</b>
	livres	2 293 066
	périodiques	202 122
	disques compacts et cassettes audio	367 480
	partitions	15 807
	méthodes de langues	3 142
	cédéroms	30 551
	estampes et photos	1 547
	vidéocassettes et DVD	212 882
	<b>Le Guichet du Savoir</b>	2027 questions

**LES COLLECTIONS Ensemble des collections (estimation hors périodiques) :  
2 913 956 documents**

- **Accès**  
direct : 818 446 documents, dont 226 781 à la Part-Dieu  
indirect : 2 095 510 documents conservés dans le silo de la Part-Dieu
- **Usage**  
prétables : 858 982 documents  
à consulter sur place : 2 054 974 documents

**Détail des collections**

Bibliothèque de la Part-Dieu	<b>2 322 291 documents</b>
Bibliothèques d'arrondissement	461 343
Bibliobus et service aux collectivités	130 322

<b>dont : livres</b>	<b>2 496 764 volumes</b>
disques et cassettes audio	176 666
vidéocassettes et DVD	24 960
cédéroms	4 858
estampes, photos, partitions	195 081

**dont : Les collections patrimoniales :**

- **12 450 manuscrits**  
dont : 50 manuscrits mérovingiens et carolingiens  
510 manuscrits médiévaux (200 enluminés)
- **1 339 569 livres**  
dont : incunables 1 187  
Collections des Fontaines 291 522  
Fonds chinois 56 700  
Fonds Chomarar 150 000
- **autres documents**  
127 466 estampes  
56 700 documents en langue chinoise  
120 290 disques noirs (dont 15 000 « 78 tours »)  
60 648 photographies et cartes postales
- **collections du dépôt légal :** 361 901
- **les documents numérisés par la bibliothèque**  
142 286 notices

**Revue et magazines**

Périodiques conservés	12 726
dont abonnement en cours	5 734

**LES SERVICES INFORMATIQUES ET NUMERIQUES**

- Le catalogue général informatisé : 1 004 140 notices
- 6 bases de données de documents numérisés
- 2 annuaires de signets (Rhône-Alpes, monde chinois)
- Les postes informatiques offerts au public 184  
dont : donnant accès à Internet 139

## ***Annexe 2 : Organigramme***

	<b>Marketing</b> Développement des publics <i>Responsable : Sandrine Chomel-Isaac</i>	
<b>Communication externe</b> Relations publiques et presse <i>Responsable : Geneviève Chovet</i>	<b>DIRECTION</b> Patrick Bazin	<b>Evaluation prospective</b> <b>Communication interne</b> Relations avec les professionnels <i>Responsable : Bertrand Calenge</i>
	<b>Administration générale et</b> <b>ressources humaines,</b> <b>finances</b> <i>Directeur : Alain Hiohich</i>	
<b>POLE PART-DIEU</b>	<b>SERVICES COMMUNS</b>	<b>POLES URBAINS</b>
<b>Coordination des départements</b> <i>Responsable : Philippe Martin</i>  <b>Départements</b>  <b>Arts et loisirs</b> <i>Responsable : Bernadette Morel-Deruyck</i>  <b>Civilisation</b> <i>Responsable : Anne Charmasson-Creus</i>  <b>Documentation régionale Lyon et Rhône-Alpes, dépôt légal</b> <i>Responsable : Anne Meyer</i>  <b>Fonds ancien</b> <i>Responsable : Pierre Guinard</i> Imprimés : Yves Jocteur-Moutrozier  <b>Jeunesse</b> <i>Responsable : Violaine Kanmacher</i>  <b>Langues et littératures</b> <i>Responsable : Annie Garden</i>  <b>Sciences et techniques et espace multimédia</b> <i>Responsable : Anne-Marie Rouge</i>  <b>Société</b> <i>Responsable : Anne-Marie Boyer</i>  <b>Silo de conservation</b> <i>Responsable : Hervé Faure</i>	<b>Service du public</b> <i>Responsable : Françoise Moreau</i>  <b>Guichet du savoir</b> <i>Responsable : Christelle di Pietro</i>  <b>Coordination des acquisitions</b> <i>Responsable : Simon Cane</i>  <b>Service des périodiques et des bases en ligne</b> <i>Responsable : Anne-Marie Compte</i>  <b>Coordination bibliographique</b> <i>Responsable : Monique Hulvey</i>  <b>Rétroconversion</b> <i>Responsable : Hélène Frachon</i>  <b>Informatique et nouvelles technologies</b> <i>Responsable : Jean-Baptiste Vicaire</i>  <b>Formation</b> <i>Responsable : Véronique Baillet</i>  <b>Animations</b> <i>Responsable : Sylvie Beauchière</i>  <b>Editions</b> <i>Responsable : Gérard Corneloup</i>  <b>Service intérieur – gestion des bâtiments</b> <i>Responsable : Linda Gouttetoquet</i>	<b>Pôle Nord</b> <i>Responsable : Bernadette Gueydon</i>  Bibliothèque du 1er Bibliothèque du 4e Bibliothèque du 6e  <b>Pôle Centre</b> <i>Responsable : Catherine Barnier</i>  Bibliothèque du 2e Bibliothèque du 5e Saint-Jean Bibliothèque du 5e Ménéval  <b>Pôle Sud</b> <i>Responsable : Blandine Michaud</i>  Bibliothèque du 7e Jean-Macé Bibliothèque du 7e Guillotière Bibliothèque du 7e Gerland  <b>Pôle Ouest</b> <i>Responsable : Bernard Lafon</i>  Médiathèque de Vaise Bibliothèque de La Duchère Bibliothèque de Saint-Rambert  <b>Pôle Est</b> <i>Responsable : Sylvie Thévenot</i>  Bibliothèque du 3e Bibliothèque du 8e  <b>Pôle Mobile</b> <i>Responsable : Marie-Annick Girard</i>  Bibliobus des quartiers Bibliobus des collectivités adultes Bibliobus des collectivités enfants

## ***Annexe 3 : Stationnements du bibliobus urbain***

**Lyon 2<sup>e</sup>**

Place de l'Hippodrome

**Lyon 3<sup>e</sup>**

8, cours Eugénie / avenue du Château

12, rue du Dauphiné

Place Sainte-Anne

**Lyon 5<sup>e</sup>**

Place César-Geoffroy

Avenue Eisenhower / rue Joliot-Curie

40, rue Soeur Janin

Rue Benoist-Mary / Fossés de Trion

Boulevard des Castors

**Lyon 8<sup>e</sup>**

Rue Alexis Carrel

68, boulevard des Etats-Unis

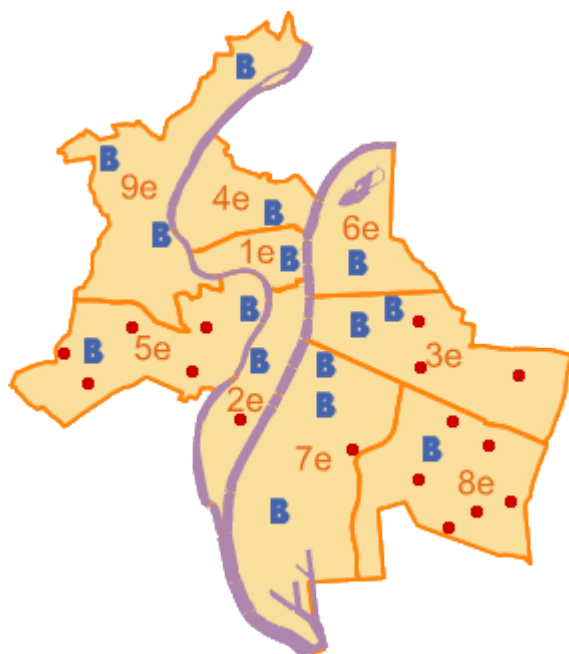
Rue Joseph Chalier - Mermoz Sud

Place Ambroise Courtois

Place Belleville

61, rue Seignemartin

Place Général André



B bibliothèques

● arrêt bibliobus